



Noir c'est noir – il n'y a plus d'espoir !

aurait pu chanter Johnny Halliday

N'ayant pas eu le loisir de poser ma question orale dans le temps imparti lors du plénum d'aujourd'hui, je me propose de transformer cette interpellation en question écrite. Ceci afin d'avoir un avis du Gouvernement, tout en respectant une certaine actualité du moment.

Le dernier succès du Tracteur Pulling à Develier au début de ce mois est évident et les excellentes conditions météorologiques ont encouragé encore davantage de spectateurs à participer à ce rassemblement de « gros » véhicules motorisés.

Légitimement, au regard des photos parues dans la presse et des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux, on peut tout de même se demander s'il n'est pas possible de réduire les épais nuages de fumées noires dégagés par ces « monstres », émanations qui augmentent les risques de pollution par des hydrocarbures sur les terrains utilisés, au cas d'espèce semble-t-il sur un domaine « Bio ».

Il s'agit là d'une aberration écologique dont le Canton du Jura se passerait bien pour l'image qu'il souhaite donner à l'extérieur. Pour ma part, je doute d'ailleurs que ce genre de loisirs fasse vraiment partie de la culture jurassienne !

Personne ne peut être insensible à ces pollutions sonores qui impactent également et de surcroît directement la qualité de l'air et des sols. Au vu de ce qui précède, il est vraisemblable que, dans ce genre de manifestations, les normes relatives aux émissions de CO2 et de substances toxiques ne sont pas respectées ou alors que des dérogations sont accordées, ce qui justifierait, à mon sens, leur interdiction.

D'où ma question :

- **Dans ce contexte, le Gouvernement peut-il nous donner son point de vue sur ces considérations ?**

Je remercie le Gouvernement de sa réponse.

Delémont, 23.05.2018

Nicolas Maître